

CH_VB 10107754 vom 3. Mai 1994

Bundesverwaltung, 1994-05-03, DE

Quelle: https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/ch_vb__td_class__metadataCell__10107754__td_

FR: CH_VB 10107754 du 3 mai 1994

IT: CH_VB 10107754 del 3 maggio 1994

Erwägungen

E. 3

mai 1994 Direction fédérale des forêts 541

Changements de noms de communes Le Grand Conseil du canton de Thurgovie a approuvé avec effet au 1er janvier 1994: a. la scission de la commune locale de Bottighofen de la commune municipale de Scherzingen. La nouvelle commune politique qui en résulte porte le nom de Bottighofen; b. la fusion de la commune municipale de Scherzingen, réduite de la commune locale de Bottighofen, avec les communes locales de Landschlacht et de Scherzingen. La nouvelle commune politique qui en résulte porte le nom de Munsterlingen. La présente publication a lieu en application de l'article 18,1er alinéa, lettre b, de l'arrêté du Conseil fédéral du 30 décembre 1970 concernant les noms des lieux, des communes et des gares (RS 510.625). 20 avril 1994 Département fédéral de justice et police: Direction des mensurations cadastrales F36686 542

Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail Déplacement des limites du travail de jour (art. 10 LTr) Micarna SA, 1784 Courtepin diverses parties d'entreprise 179 ho, 84 f 21 février 1994 au 1 1 mars 1995 (modification) Travail de jour à deux équipes (art. 23 LTr) - Les Fils de Arnold Linder, Jean-Paul Boillat, successeur, 2400 Le Locle atelier de perçage sur CNC

E. 4

ho, 4 f

E. 9

mai 1994 au 10 mai 1997 (renouvellement) - Fabriques de Tabac Réunies SA, 2003 Neuchâtel diverses parties d'entreprise 340 ho, 30 f, 10 j 28 mars 1994 jusqu'à nouvel avis (modification) - Sulzer Rüti SA, Succursale de Tramelan, 2720 Tramelan atelier: perçage, fraisage et rectifiage 20 ho, 6 f 4 avril 1994 jusqu'à nouvel avis (modification) Permis avec dérogation en vertu de l'art. 28 LTr - Advanced SAW Products SA, 2022 Bevaix production à Bevaix, assemblage et tests

E. 10

ho, 12 f 2 mai 1994 au 6 mai 1995 Travail de nuit ou travail à trois équipes (art. 17 ou 24 LTr) - Micarna SA, 1784 Courtepin diverses parties d'entreprise 50 ho 21 février 1994 au 11 mars 1995 (modification) - Fabriques de Tabac Réunies SA, 2003 Neuchâtel diverses parties d'entreprise 25 ho 4 avril 1994 au 8 avril 1995 Travail du dimanche (art. 19 LTr) - Micarna SA, 1784 Courtepin diverses parties d'entreprise 7 ho 21 février 1994 au 11 mars 1995 (modification) (ho = hommes, f = femmes, j = jeunes gens) 543

Toute personne touchée dans ses droits ou ses obligations par l'octroi d'un permis concernant la durée du travail et ayant qualité pour recourir contre une telle décision peut, dans les dix jours à compter de la présente publication, consulter le dossier, sur rendez-vous, auprès de l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail, division de la protection des travailleurs et du droit du travail, Gurtengasse 3, 3003 Berne, (tél. 031 322 29 45 / 29 50). Permis concernant la durée du travail octroyés - BOXAL FRIBOURG SA, 1782 Belfaux diverses parties d'entreprise 40 ho

E. 13

mars 1994 au 15 mars 1997 (renouvellement) Permis avec dérogation en vertu de l'art. 28 LTr (ho = hommes, f = femmes, j = jeunes gens) Voies de droit Conformément à l'article 55 LTr et aux articles 44 ss. LPA ces décisions peuvent être attaquées devant la commission de recours du Département fédéral de l'économie publique par recours administratif, dans les 30 jours à compter de la présente publication. Le mémoire de recours doit être présenté en deux exemplaires, il indiquera les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et porter la signature du recourant ou de son mandataire. Toute personne ayant qualité pour recourir peut consulter sur rendez-vous, pendant la durée du délai de recours, les permis et leur justificatif, auprès de l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail, Gurtengasse 3, 3003 Berne, (tél. 031 322 29 45/29 50). 3 mai 1994 Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail : Division de la protection des travailleurs et du droit du travail 36 Feuille fédérale. 146' année. Vol. II 545

Schweizerisches Bundesarchiv, Digitale Amtsdrukschriften Archives fédérales suisses, Publications officielles numérisées Archivio federale svizzero, Pubblicazioni ufficiali digitali Publications des départements et des offices de la Confédération In Bundesblatt Dans Feuille fédérale In Foglio federale Jahr 1994 Année Anno Band 2 Volume Volume Heft

E. 17

Cahier Numero Geschäftsnummer --- Numéro d'affaire Numero dell'oggetto Datum 03.05.1994 Date Data Seite 541-545 Page Pagina Ref. No 10 107 754 Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert. Le document a été digitalisé par les. Archives Fédérales Suisses. Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.

Export aus OpenCaseLaw (CC0). Verbindlich ist allein der vom erlassenden Gericht veröffentlichte Originaltext. Quellen-URL siehe oben.